Projet alimentaire territorial (PAT) du Département de l'Isère

1 Conforter une offre alimentaire territoriale de qualité

- 1.1 Préserver le foncier agricole
- 1.2 Aider à l'installation des agriculteurs et à la transmission des exploitations
- 1.3 Favoriser la résilience des systèmes agricoles, soutenir l'irrigation dans le cadre d'une gestion concertée de la ressource en eau
- 1.4 Aider à la transformation - commercialisation à la ferme et dans les IAA
- 1.5 Garantir la qualité sanitaire des produits et la santé des animaux
- 1.6 Promouvoir les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement (AB, HVE…)

2 Mettre en lien l'offre et la demande locales

- 2.1 Structurer des filières de proximité via le Pôle agroalimentaire de l'Isère (PAA38)
- 2.2 Soutenir les outils structurants publics: abattoirs, MIN, laboratoire vétérinaire…
- 2.3 Identifier et promouvoir les produits locaux au travers de la marque ISHERE: origine, qualité, juste rémunération des producteurs
- 2.4 Soutenir les circuits courts: aider les points de vente collectifs et le réseau des AMAP

3 Utiliser le levier de la commande publique pour structurer des filières de proximité

- 3.1 Soutenir l'organisation collective des producteurs (plateformes)
- 3.2 Positionner le Département comme acheteur et adopter une organisation transversale pour rendre accessible la commande publique aux producteurs locaux
- 3.3 Augmenter la part des produits bio et locaux dans les repas des collégiens
- 3.4 Lutter contre le gaspillage alimentaire
- 3.5 Partager l'expérience du Département auprès d'autres structures en charge de la restauration collective

4 Favoriser l'accès des publics fragiles à une alimentation de qualité

- 4.1 Accompagner l'accès à une alimentation locale de qualité dans les établissements médico-sociaux: EHPAD, MECS…
- 4.2 Lutter contre la précarité alimentaire en lien avec les organisations caritatives et solidaires
- 4.3 Développer les actions collectives avec les publics fragiles

5 Promouvoir une alimentation de proximité et accompagner les initiatives de territoires

- 5.1 Promouvoir les produits isérois (AOP, IGP, ISHERE) par la communication et l'événementiel grand public
- 5.2 Sensibiliser les jeunes publics, dont les collégiens, à une alimentation saine et durable
- 5.3 Accompagner les initiatives citoyennes et favoriser l'émergence de tiers-lieux nourriciers
- 5.4 Favoriser l'ancrage territorial de l'alimentation en lien avec les professionnels du tourisme et de la restauration
- 5.5 Favoriser l'échange d'expériences entre PAT et accompagner les collectivités iséroises développant une stratégie alimentaire

AD 1er Avril 2021

isère LE DÉPARTEMENT